Faculté de philosophie

UNIVERSITÉ LAVAL

PLAN DE COURS

PHI-7200 : Recherches en éthique médicale et environnementale

NRC 17677 | Hiver 2022

Mode d'enseignement : Présentiel	
Temps consacré : 3-0-6	**Crédit(s) :** 3

Séminaire de recherche interdisciplinaire réunissant des professeurs et des étudiants des deuxième et troisième cycles des facultés de philosophie, de droit, de théologie, de sociologie et de médecine. Chaque année, des thèmes spéciaux de recherche et de discussion sont proposés sur les questions posées par la technologie et la pratique médicale.

Séminaire du Fonds François-et-Rachel-Routhier lié aux enjeux de la dignité humaine.

Plage horaire

Séminaire			
mardi	09h00 à 11h50	DKN-1256	Du 10 janv. 2022 au 22 avr. 2022

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Site de cours

https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=137577

Coordonnées et disponibilités

Marie-Hélène Parizeau
Enseignante
marie-helene.parizeau@fp.ulaval.ca

© Université Laval

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248
aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :
418-656-2131 poste 405222
418-656-5222

Informations techniques importantes

Accéder à l'horaire du CSTIP
Liste des navigateurs supportés
Avis important concernant les appareils mobiles *(iOS, Android, Chrome OS)*
TeamViewer est l'application utilisée par le *CSTIP* pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Sommaire

Description du cours 4

Introduction 4

Objectifs 5

Approche pédagogique 5

Contenu et activités 5

Évaluations et résultats 6

Liste des évaluations 6

Informations détaillées sur les évaluations sommatives 6

Texte court 1 6

Texte court 2 7

Travail long 7

Barème de conversion 7

Gestion des délais 7

Politique sur le plagiat 8

Politique du français 8

Appréciation de l'enseignement 8

Prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval 8

Étudiants ayant un handicap ou un trouble d'apprentissage ou de santé mentale 8

Matériel didactique 8

Matériel obligatoire 9

Spécifications technologiques 9

Bibliographie 9

Bibliographie 9

Annexes 10

© Université Laval

Description du cours

Introduction

L'Intelligence artificielle: un anti-humanisme?

Ce séminaire vise à comprendre la tension qui se manifeste au sein du développement de l'iIntelligence artificielle (IA) entre l'autonomie croissante des machines (capacité et autonomie des processus décisionnels, couplage avec des robots en action, logique de surveillance de l'État et de la société, et extraction maximale des données) et la dignité humaine ici entendue comme la liberté humaine et la capacité de décision et d'action.

Nous examinerons les manifestations de cette tension à partir de l'exemple des villes intelligentes puisqu'un atelier international et interdisciplinaire intitulé " **IA et responsabilités : comment les normes éthiques sont-elles intégrées aux systèmes techniques? Les exemples de la finance et des villes intelligentes"** aura lieu à l'Université Laval les **23 et 24 mars 2022.**

Pour l'instant, nous espérons toujours pouvoir avoir cet atelier en présentiel mais si la situation actuelle avec la pandémie et les multiples restrictions sont encore en place, cet atelier se transformera alors dans un format en ligne.

Problématique :

En déléguant de plus en plus de décisions à l'intelligence artificielle et aux machines, n'est-on pas en même temps en train de réduire la liberté humaine, c'est-à-dire de nier ce qui est spécifiquement humain ? L'IA serait-elle, en ce sens, un anti-humaniste qui annoncerait la "mort de l'homme"?

Nous nous interrogerons sur la possibilité qu'à l'être humain d'abdiquer sa liberté et sa responsabilité en faveur des machines décisionnelles de l'IA. Quelles en sont les conséquences philosophiques, éthiques et politiques sur les façons de vivre en collectivité (villes intelligentes), sur les relations sociales, sur la créativité humaine, sur le savoir, sur le modèle économique, le système démocratique et les fonctions politiques de l'État ?

Puisque le séminaire débute par des cours en ligne donc avec des interactions pédagogiques limitées et que l'on ne sait pas quand nous retournerons en classe, j'ai décidé de diminuer le contenu du séminaire et de l'orienter sur deux axes principaux:

1) **l'IA et la question de l'humanisme,**

2) **l'exemple des "villes intelligentes" avec l'atelier international.**

Pour la première partie sur IA et la question de l'humanisme, nous examinerons au plan philosophique la définition de l'humanisme, les déclinaisons du transhumanisme et du posthumanisme qui ont actuellement cours et le débat Sartre /Heidegger sur l'humanisme. Quelles conceptions de l'être humain sont en jeu ?

Pour la deuxième partie à partir de l'exemple des "villes intelligentes", objet de l'atelier interntaional, nous étudierons comment certains problèmes identifiés dans les débats sur l'intelligence artificielle se manifestent particulièrement dans ce nouveau projet de "ville intelligente" qui refaçonne le milieu humain urbain. Nous aborderons ainsi les thèmatiques suivantes:

1. la surveillance généralisée (traçabilité, identité numérique et biométrie) et les contrôles avec les enjeux politiques de l'État de surveillance .

2. la relance du capitalisme avancé par l'appropriation et la revente des données pour orienter le marché de la consommation et façonner les comportements des consommateurs (le modèle de l'achat via Internet et les drones de transport).

3. l'efficacité, l'optimisation, et la prédictabilité des algorithmes en contexte réel des villes intelligentes: l'enjeu éthique des discriminations et des biais sociaux.

4. la participation démocratique des citoyens, les formes de créativité sociale et artistique, les modes de voisinage et d'habitation, la durabilité des villes intelligentes et leur rapport à l'environnement naturel.

Objectifs

L'objectif principal de ce séminaire est d'analyser en quoi l'Intelligence artificielle est au coeur d'une tension philosophique entre l'autonomie des machines et la liberté humaine.

Les objectifs secondaires concernent:

- une meilleure compréhension de la modernité occidentale et des critiques qui lui sont adressées en particulier à partir du débat philosophique sur l'humanisme;

- une connaissance des principaux débats philosophiques et éthiques sur l'IA;

- le développement de la capacité de mobiliser différentes théories philosophiques sur une problématique donnée et d'en comprendre les principaux concepts.

Approche pédagogique

Format du séminaire :

Ce séminaire sera donné en LIGNE EN MODE SYNCHRONE suivant les ordres de la THA de l'Université Laval et ce jusqu'à ce que l'autorisation de donner des cours en présence soit donnée.

Ce séminaire interdisciplinaire et multidisciplinaire de 2e et 3e cycles, s'adresse plus particulièrement aux étudiants gradués qui cherchent à approfondir leur compréhension des enjeux éthiques et politiques du développement de l'Intelligence Artificielle qui favorise l'autonomie des machines par opposition à la liberté humaine. Ce séminaire est ouvert aux étudiants de toutes disciplines et en particulier, les sciences politiques, le droit, la philosophie, les sciences religieuses, la sociologie, la communication. Les étudiants en génie informatiques sont encouragés à y participer.

Ce séminaire multidisciplinaire vise pour certains cours, à offrir une conférence d'un spécialiste suivi d'une période de discussion. Cependant, cette partie ne sera possible que si les cours reviennent en présentiel. Pour les cours où il n'y a pas de conférenciers, une période de discussion à partir de la lecture des textes est prévue et la participation des étudiants surtout dans le format en ligne est vivement souhaitée.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Mardi 11 janvier 2022. Introduction. Problématique générale Explication du plan de cours	
Mardi 18 janvier. PREMIÈRE PARTIE. Définition de l'humanisme et IA Les déclinaisons de l'humain contemporain. L'arrière-plan du transhumanisme et du posthumanisme et l'Intelligence artificielle.Le projet de la cybernétique	
Mardi 25 janvier. La cybernétique comme arrière-plan théorique L'arrière-plan de la cybernétique et la théorie de l'information.La convergence avec les neurosciences. L'homme simplifié de Jean-Michel Besnier	
Mardi 1er février. Le débat philosophique Sartre et Heidegger sur l'humanisme Invité: Pr. Soheil KASH Doha Institute, professeur associé à la faculté de philosophie, Université Laval	
Mardi 8 février. DEUXIÈME PARTIE: l'exemple des villes intelligentes qu'est-ce qu'une ville intelligente? Comment l'IA est-elle directement concernée?Complexité des modèles: IA et	

données massives, objets connectés.	
Mardi 15 février. Les "villes intelligentes" et la surveillance généralisée: enjeux politiques Les enjeux politiques et éthiques de la surveillance généralisée: quelle forme de l'État?La question de l'identité numérique, traçage, biométrie des conditions de base pour la "ville intelligente".RENDRE LE PREMIER TEXTE COURT	
Mardi 22 février. La relance du capitalisme au sein des "villes intelligentes" L'ubérisation des villes.L'appropriation et la revente des données comme modèle économique. Façonner les comportements des consommateurs. L'exemple des drones de transport.	
Mardi 1er mars. Efficacité, optimisation, et prédictabilité des algorithmes L'enjeu éthique des discriminations et des biais dans les "villes intelligentes".	
Mardi 8 mars. Semaine de lecture	
Mardi 15 mars. Vivre en bon voisinage dans les "villes intelligentes" Les modes de voisinage et d'habitation dans les "villes intelligentes".La durabilité des "villes intelligentes" et leur rapport à l'environnement naturel.	
Mardi 22 mars. Préparation de l'atelier international	
Mardi 29 mars. La participation démocratique des citoyens dans la "ville intelligente" Ville intelligente et projet politique.Désinformation,propagande et manipulation. Société ouverte ou fermée. RENDRE LE DEUXIÈME TEXTE COURT	
Mardi 5 avril. La "ville intelligente" et la création artistique La "ville intelligente" : la relation à la culture et à la création artistique."L'oeuvre d'art à l'époque de sa reproduction numérique" une paraphrase du texte de Walter Benjamin.Invité: Professeure Jocelyne KissÉcole de design, Université Laval	
Mardi 12 avril. Conclusion: retour sur l'IA et l'humanisme synthèse et discussion	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Texte court 1	Le 15 févr. 2022 de 09h00 à 09h30	Individuel	25 %
Texte court 2	Dû le 29 mars 2022 à 09h00	Individuel	25 %
Travail long	Dû le 26 avr. 2022 à 16h00	Individuel	50 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Texte court 1

Date : Le 15 févr. 2022 de 09h00 à 09h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Remise de l'évaluation : rendre une version papier en classe de votre texte

Directives de l'évaluation :

Texte à écrire maximum 1000 mots

Dans une première partie, dégager les 2-3 principaux arguments du débat Sartre/Heidegger sur l'humanisme.

Dans une deuxième partie, expliquer en quoi ce débat permet de comprendre l'enjeu philosophique de l'anti-humanisme présent au sein de l'Intelligence artificielle.

Texte court 2

Date de remise : 29 mars 2022 à 09h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Remise de l'évaluation :

rendre le texte court en version papier en classe

Directives de l'évaluation :

Analyse d'un texte concernant certains enjeux des villes intelligentes.

Dégager les 2-3 idées principales. Maximum 400 mots.

Texte à déterminer.

Travail long

Date de remise : 26 avr. 2022 à 16h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 50 %

Remise de l'évaluation :

déposer le travail long en version papier au secrétariat de la faculté de philosophie

Directives de l'évaluation :

Ce travail long est un exercice de synthèse en deux parties. Longueur max 3000 mots.

La première partie explique le **problème éthique ou philosophique** du séminaire qui vous a le plus intéressé. Vous vous appuiez ici sur les arguments d'un des auteurs (et texte) vu dans le séminaire (en excluant les auteurs qui ont fait l'objet de précédentes évaluations). (max 2000 mots)

La deuxième partie est votre **réflexion personnelle** sur la question de l'humanisme et de l'IA. Après ce séminaire, y-a-t-il des liens à faire entre IA et l'anti-humanisme? (max 1000 mots)

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	95	100
A	90	94,99
A-	85	89,99
B+	80	84,99
B	76	79,99
B-	72	75,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	68	71,99
C	64	67,99
E	0	63,99

Gestion des délais

-

Politique sur le plagiat

L'étudiant inscrit à ce cours est assujetti au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* qui interdit toute forme de plagiat. Tout étudiant qui commet une infraction à ce règlement dans le cadre du présent cours est passible de sanctions. Pour plus d'informations concernant ce qui est interdit et ce qui est considéré comme une forme de plagiat, consultez le document à l'adresse suivante :

http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire

Politique du français

Le Conseil de la Faculté de philosophie a adopté une politique du français qui est en vigueur depuis la session d'hiver 2009. Attendu que la qualité de l'expression de la pensée est une composante essentielle de l'excellence en philosophie, le Comité des programmes de premier cycle en philosophie recommande au minimum que la qualité du français soit prise explicitement en considération dans l'évaluation de chaque travail ou examen, qu'il soit fait en classe ou à la maison. L'entièreté de la politique du français en vigueur à la Faculté de philosophie peut être consultée à l'adresse suivante :

www.fp.ulaval.ca/sites/fp.ulaval.ca/files/fp/politique-francais.pdf

Appréciation de l'enseignement

En conformité avec la Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval, il est possible que ce cours fasse l'objet d'une appréciation par les étudiants. Votre opinion est très importante. Les commentaires constructifs, positifs comme négatifs, aident à distinguer les aspects à améliorer et ceux à consolider. Vous ne profiterez peut-être pas vous-mêmes des bonifications apportées, mais vous contribuerez à l'amélioration continue de ce cours dont bénéficieront les futures cohortes, tout comme les précédentes l'ont fait pour vous. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval

Ainsi qu'en dispose le Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval dans son préambule, « l'Université reconnaît sa responsabilité de créer et de maintenir, pour tous les membres de la communauté et pour les tiers, un environnement propice à la réalisation de ses missions d'enseignement et de recherche, de même qu'un milieu de travail, d'étude et de prestation de services harmonieux, exempt de harcèlement, où chacun a droit au respect, à la dignité et à la protection de son intégrité physique et psychologique. »

Au sein de l'Université, n'hésitez pas à consulter les ressources développées par le Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement, ainsi qu'à avoir recours au soutien et aux conseils offerts.

Étudiants ayant un handicap ou un trouble d'apprentissage ou de santé mentale

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

voir les textes joints en format PDF dans la section contenu et activités

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- Google Chrome
- Mozilla Firefox
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- Opera

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- Accédez à TeamViewer pour Windows
- Accédez à TeamViewer pour Mac

Bibliographie

Bibliographie

Éléments bibiographiques:

Awad, E., et al. (2018). "The Moral Machine experiment". *Nature* (563(7729)), 29-64.

Bernelin, M. (2019). Intelligence artificielle en santé : la ruée vers les données personnelles. *Cités, 80*, 75-89.

Besnier, Jean-Michel, (2009). *Demain les post-humains. Le futur a-t-il encore besoin de nous?* Paris, Hachettes.

Besnier, Jean-Michel, (2012). *L'homme simplifié. Le syndrome de la touche étoile*. Paris, Fayard.

Ellul, Jacques, (2012). *Le système technicien*. Paris, Cherche-midi.

Eubanks, Virginia, (2018), *Automating Inequality. How high-tech tools profile, police and punish the poor*. St. Martin's Press.

Dignum, V. (2019). *Responsible Artificial Intelligence.* Springer.

Ferraris, Maurizio, (2016). *Mobilisation totale*. Paris, PUF.

Heidegger, Martin, (1992), Lettre sur l'humanisme, Paris, Aubier.

Hoffmann Anna Lauren, (2019), Where fairness fails: data, algorithms, and the limits of antidiscrimination discource, *Information, Communication and Society*, 22(7); 900-915

Hottois, Gilbert, Missa, Jean-Noël, *et al.*, (2015). *Encyclopédie du trans/posthumanisme. L'humain et ses préfixes*, Paris, Vrin.

Magnin, Thierry, Giorgini, Pierre, (2021), *Vers une civilisation de l'algorithme?* Paris, Bayard.

O'Neil, Cathy, (2016), *Weapons of Math Destruction, How Big Data increases inequality and threatens democracy*, 2016, Crown.

Parizeau, Marie-Hélène, Gagnon, Josée-Anne, 2021, *De la médecine technicienne à la santé écologique. Repenser la bioéthique*. Collection Bioéthique critique, Québec, PUL.

Parizeau, Marie-Hélène, Kash, Soheil (eds.), (2019). *La société robotisée. Enjeux éthiques et politiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Sartre, Jean-Paul, 1996, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Folio

Sloterdijk, Peter, (2000). *Règles pour le parc humain. Une Lettre en réponse à la Lettre sur l'Humanisme de Heidegge*r, T Paris, Mille et Une nuits.

Wiener, Norbert, (2014). *La cybernétique : information et régulation dans le vivant et la machine*, Paris, Seuil.

Zou James, Schiebinger Londa, (2018), “Design AI so that it's fair”, *Nature*, vol 559, July, 324–325.

Annexes

.